



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général pour l'investissement



FRANCE 2030

BILAN FINANCIER DE FRANCE 2030 – 2^e TRIMESTRE 2023

EDITO : BRUNO BONNELL, Secrétaire général pour l'Investissement, Chargé de France 2030



France 2030, annoncé le 12 octobre 2021, traduit une double ambition : d'une part, transformer durablement des secteurs clés de notre économie (automobile, aéronautique, numérique ou encore espace) par l'innovation et l'investissement industriel, et d'autre part, positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader de l'économie de demain.

L'innovation est un axe majeur des politiques publiques d'investissement. Pour ce faire, France 2030 est un outil indispensable qui va continuer d'irriguer les entreprises, les collectivités territoriales, les universités et les laboratoires de recherche afin de faire de la France une terre d'innovation ambitieuse et durable.

Le PIA 4 étant désormais intégré à France 2030, le plan est inédit par son ampleur. Les stratégies d'accélération préparées dans le cadre du PIA4 constituent autant de briques qui permettront d'atteindre les objectifs de France 2030, en sus des crédits nouveaux votés en loi de finances initiale pour 2022.



Ces programmes engagent vite et donnent les moyens à notre économie de se redresser en répondant aux grandes transitions dans lesquelles le pays est engagé, en particulier la décarbonation de l'industrie et le soutien aux acteurs émergents.



Sommaire

#1 PRÉSENTATION

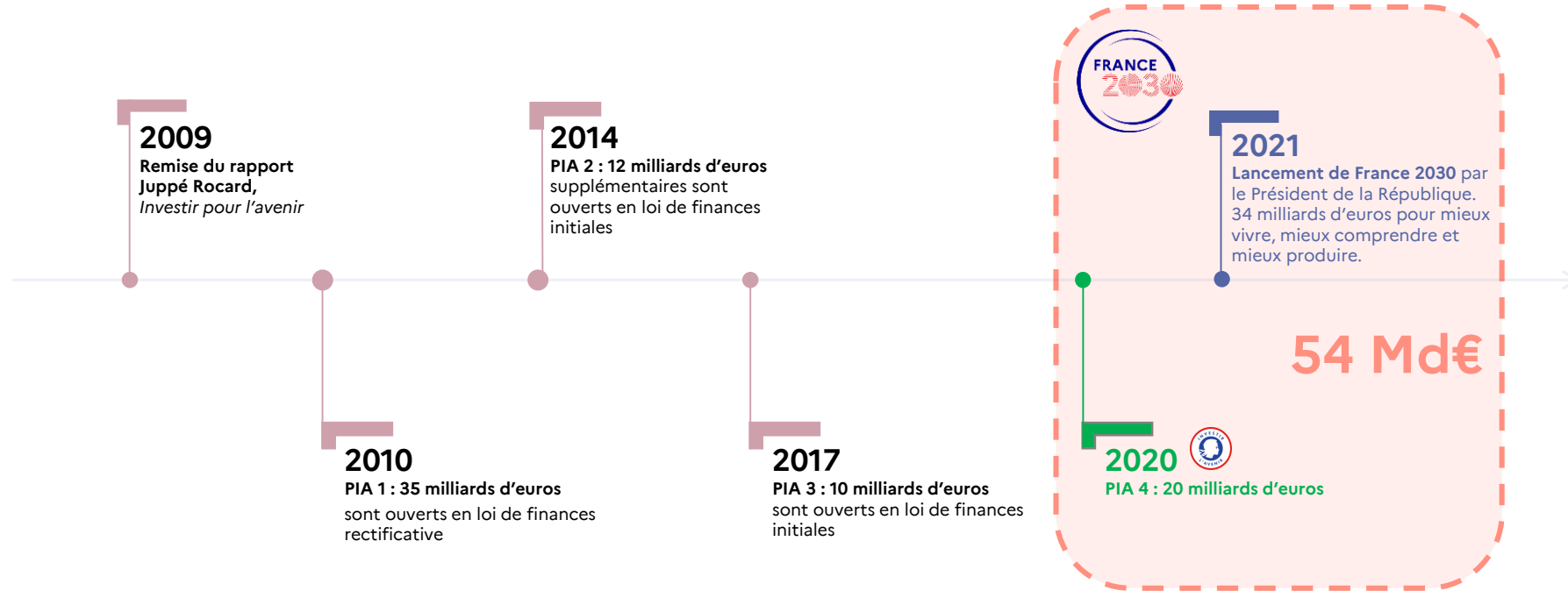
#2 BILAN FINANCIER

#3 ANNEXES

#1 PRÉSENTATION

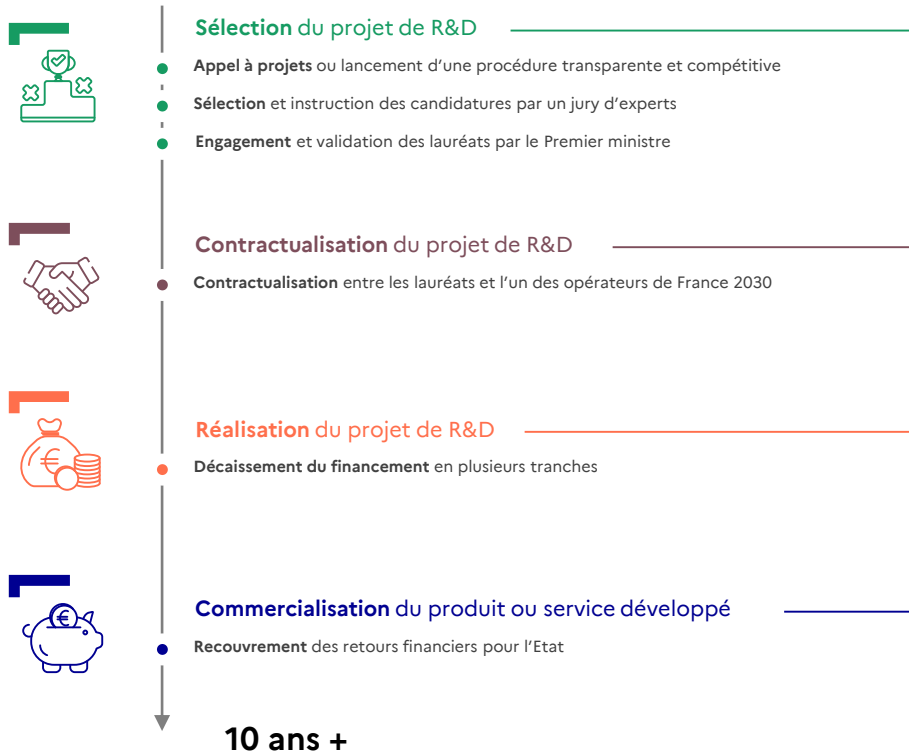
FRANCE 2030 : la poursuite des engagements du PIA

12 ans d'expérience, 4 programmes successifs, 111 Md€ pour financer l'innovation

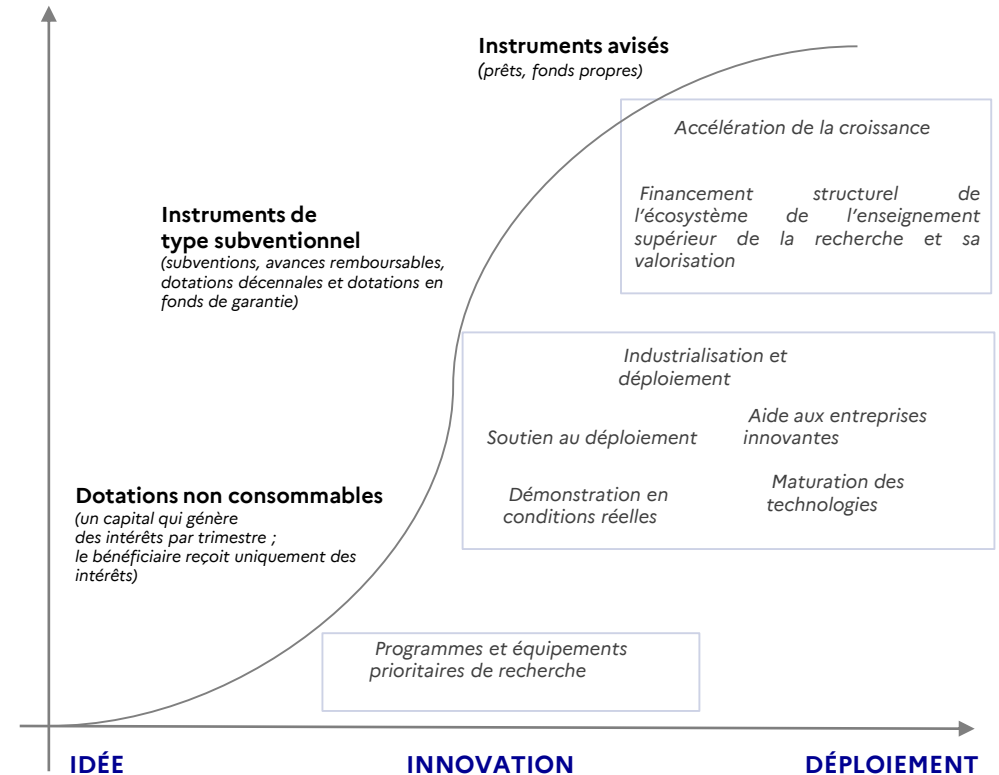


De l'idée au marché : des financements adaptés

La sélection des projets d'innovation à financer via des instruments de type **subventionnel** (subventions, avances remboursables) est effectuée selon un processus rigoureux :



La nature du financement est adaptée selon les spécificités du secteur. Les dispositifs ont été pensés selon le niveau de maturité technologique. La recherche est davantage financée par la subvention tandis que les secteurs à forte maturité bénéficient d'instruments avisés, dans une logique de partage des risques.



France 2030 : les 10 objectifs du plan d'investissement

10 objectifs pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

- Objectif 1** Faire émerger des réacteurs nucléaires de petite taille (SMR) 
- Objectif 2** Devenir le leader de l'hydrogène vert 
- Objectif 3** Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 % 
- Objectif 4** Produire près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030 
- Objectif 5** Produire le 1^{er} avion bas carbone 

MIEUX VIVRE

- Objectif 6** Investir dans une alimentation saine, durable et traçable 
- Objectif 7** Produire 20 biomédicaments contre les cancers, les maladies chroniques et créer les dispositifs médicaux de demain 
- Objectif 8** Placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs 

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

- Objectif 9** Investir dans la nouvelle aventure spatiale avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites 
- Objectif 10** Investir dans le champ des fonds marins pour une meilleure compréhension du vivant 

Le plan fixe 10 objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux : mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Ces 10 grands objectifs s'appuient sur **6 leviers transversaux** (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation, enseignement supérieur et recherche), indispensables à l'atteinte de cette ambition.



50 % des crédits à la décarbonation de l'économie

50 % des crédits consacrés à des acteurs émergents porteurs d'innovation

Pas de dépense défavorable à l'environnement
(principe du Do No Significant Harm)

France 2030 : la continuité des investissements d'avenir

Il s'agit non seulement **d'industrialiser la recherche** en France mais aussi de soutenir la transformation ou création d'usines sur des segments critiques de l'industrie, comme l'automobile ou encore les métaux critiques. Il s'agit aussi de **préserver nos atouts** dans des filières où la France doit rester leader, comme l'agro-alimentaire et l'aéronautique.

France 2030 est inédit par son ampleur : au total, ce sont 54 milliards d'euros qui seront investis pour que nos entreprises, nos start-ups, nos universités et nos organismes de recherche réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques.

54 Md€ dont 34 Mds de nouveaux crédits s'ajoutent aux crédits du PIA 4



Une **gouvernance unifiée** mise en place pour assurer un déploiement efficace des crédits du PIA 4 et les crédits de France 2030

Le plan « France 2030 » a été **pensé en concertation** avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens, pour offrir dès à présent des moyens encore plus importants pour répondre aux défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux d'un monde en perpétuelle évolution.

Les territoires sont appelés à exercer un rôle renforcé, notamment pour coordonner les priorités stratégiques, accroître les capacités de détection de projets innovants, pour encourager les acteurs émergents à se manifester, et pour renforcer l'accompagnement des entreprises (accès au dispositif, réponse aux difficultés, suivi réglementaire, foncier, immobilier d'entreprise ...).

Fait marquant du trimestre

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention, et Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, ont lancé le premier biocluster "Paris Saclay Cancer Cluster", avec Lise Alter, directrice générale de l'Agence de l'Innovation en Santé.

Annoncé par le président de la République le 29 juin puis le 12 octobre 2021, le volet santé de France 2030 "Innovation Santé 2030" a pour objectif de faire **de la France un pays leader en innovation de santé et contribuant à la souveraineté en santé en Europe** ainsi qu'un ensemble de mesures législatives et réglementaires.

Inspiré du Biocluster de Boston (Massachusetts, USA), **les bioclusters sont soutenus par l'État**. Pôles d'excellence regroupant les entreprises, le soin, la recherche et l'innovation de rupture, **ils ont pour ambition de transformer le paysage de la recherche biomédicale française**.

Ce premier Biocluster, sous l'impulsion de **5 acteurs clés (Gustave Roussy, Institut polytechnique de Paris, Inserm, Sanofi, Université Paris Saclay)**, a pour objectif de catalyser le développement d'un véritable écosystème d'innovation à grande échelle en rassemblant les acteurs clés de l'innovation oncologique au sein d'un site unique situé à Villejuif (acteurs académiques et institutionnels, grandes entreprises, start-up et PME).

Concrètement, le PSCC sera un acteur clé de la stratégie de lutte contre les cancers, avec des projets structurants, comme par exemple :

- La structuration des données issues de 7 hôpitaux qui pourront être mises à disposition des porteurs de projet en oncologie afin, notamment, d'accélérer le développement de nouvelles thérapies en oncologie.
- La mise à disposition d'une plateforme de **thérapie cellulaire** qui permettra aux porteurs de projet de développer de nouveaux types de cellules modifiées génétiquement (à l'instar des CAR-T cells) dans le traitement du cancer.
- La mise en place d'un ensemble de services à destination des start-up (aide dans les démarches réglementaires, accès à l'expertise, offre immobilière).



#2 BILAN FINANCIER

Cumuls à la fin du 2e trimestre

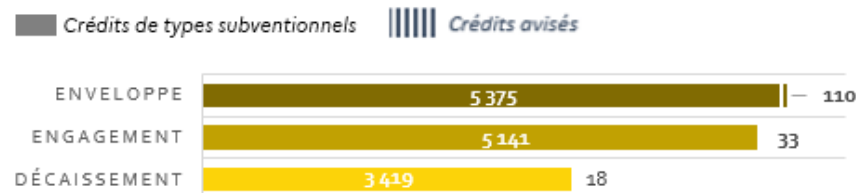
Au 30 juin 2023, pour les PIA 1 à 3, 50,7 Md€ avaient été effectivement engagés par l'État (dont 35 Md€ de dotations consommables et 15,7 Md€ de dotations non-consommables) et 34,3 Md€ décaissés dont 6,1 Md€ d'intérêts.

Programmes



Le soutien à l'enseignement
et à la recherche

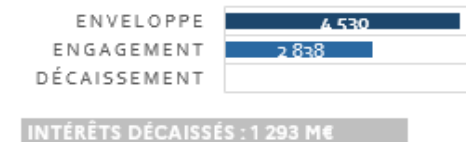
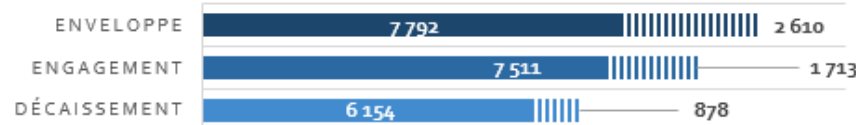
Dotations consommables (décaissables en intégralité), en M€



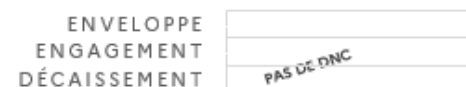
Dotations non consommables (seuls les intérêts générés par ces dotations sont décaissés), en M€



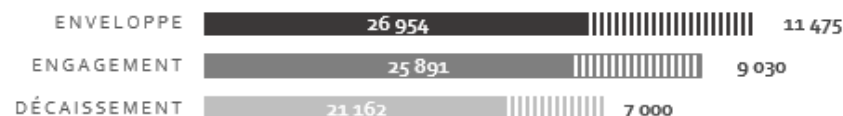
La valorisation
de la recherche



La modernisation
des entreprises



Total PIA 1 à 3



Focus 2030 : Avancement financier

Au 30 juin 2023, pour France 2030, 19,3 Md€ ont été engagés à comme suit :

- 16,8 Md€ engagés au titre de la mission « Investir pour la France 2030 » (dont 14 Md€ subventions et d'avances remboursables et 2,55 Md€ en fonds propres) et 2,3 Md€ décaissés. S'y ajoutent 451 € délégués à l'aviation civile.

- 1,7 Md€ d'intérêts de dotations non consommables et du Fonds pour l'innovation et l'industrie;

En outre, 407 M€ ont également été attribués aux Régions dans le cadre du PIA régionalisé.

Quelques chiffres clés (hors fonds propres et aides guichets)

- 250 appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt lancés depuis le début de l'année 2021.
- plus de 2400 projets sélectionnés pour près de 2700 bénéficiaires uniques (hors fonds propres et aides-guichets)
- 23% des aides ont bénéficié aux PME et ETI, 39% aux grands groupes et 32% aux universités et organismes de recherche.
- Un effet de levier de 1,6

Au 30 juin 2023, en M€



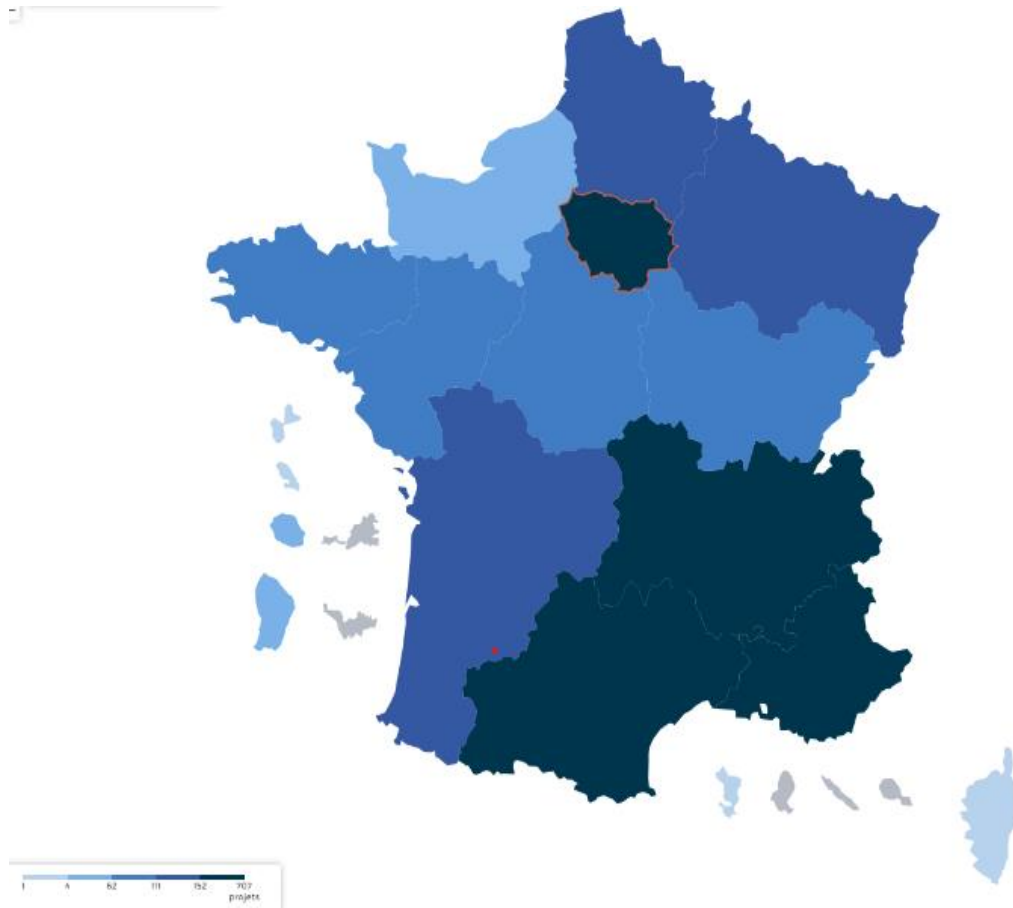
Focus 2030 : La vision par objectif et levier

Ventilation par objectifs et leviers FR30 en M€			Engagements au 30 juin 2023
Objectifs	1	Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets	475
	2	Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe	1 204
	3	Décarboner notre industrie et la production d'intrants	345
	4	Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone	500
	5	Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides	938
	6	Innover pour une alimentation saine, durable et traçable	365
	7	Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants	1 371
	8	Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs	155
	9	Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale	145
	10	Investir le champ des fonds marins	17
Leviers	1	Sécuriser l'accès aux matières premières	669
	2	Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes	3 530
	3	Développer les talents en construisant les formations de demain**	993
	4	Souveraineté numérique	896
	5	Capital-Innovation de rupture, start-ups industrielles et accélération de la croissance	4 069
	6	Soutien à l'écosystème d'enseignement sup., de recherche et d'innovation	3 370
	7	France 2030 régionalisé	407
Total			19 448

Les écarts avec le total de la vision par action budgétaire de France 2030 s'expliquent principalement par (i) 407 M€ valorisés dans le levier 7 au titre des conventions régionales et des projets du PIOM contre 52 M€ de projets réellement engagés au 30 juin 2023, (ii) la valorisation crédits des anciens PIA pour certaines stratégies (ex : PIA 3 pour la stratégie H2 ou Enseignement et numérique).

Focus 2030 : La répartition territoriale

La vision territoriale présentée infra s'entend hors fonds propres et hors aides guichet. **Le périmètre concerné ici n'est pas totalement exhaustif mais porte sur un échantillon de 2 193 projets, soit plus de 90 % des projets financés au 30 juin 2023.**



Région	Nombre de projets
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	319
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	89
BRETAGNE	111
CENTRE-VAL DE LOIRE	65
CORSE	2
GRAND EST	141
GUADELOUPE	3
GUYANE	5
HAUTS-DE-FRANCE	112
ÎLE-DE-FRANCE	707
LA RÉUNION	5
MARTINIQUE	2
MAYOTTE	1
NORMANDIE	48
NOUVELLE-AQUITAINE	124
OCCITANIE	191
PAYS DE LA LOIRE	109
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	159
Total	2193

#3 ANNEXES

Etat de l'avancement de l'effet de levier

A l'instar des PIA, France 2030 investit aux côtés de nombreux partenaires, issus des secteurs public et privé. Plus le secteur soutenu est mature, plus le cofinancement des projets est important. En fonds propres, France 2030 apporte de la liquidité à des segments peu couverts par les capitaux privés, il génère ainsi un effet d'entraînement bénéfique à l'écosystème des petites et moyennes entreprises.

L'objectif de performance poursuivi est un effet de levier global de 1,5. Pour chaque € investi, France 2030 cherche à obtenir 1,5 € de la part d'un cofinanceur majoritairement issu du privé.

Effet de levier, ratio calculé sur la base de la contractualisation

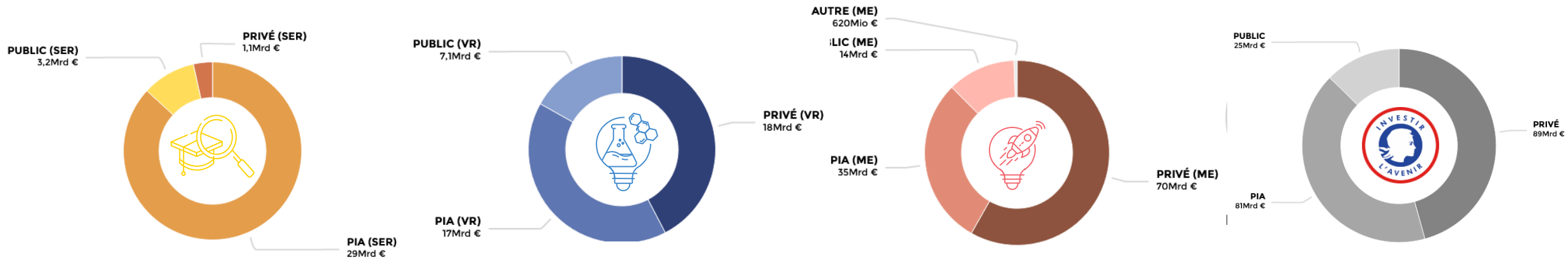
Le soutien à
l'enseignement
et à la recherche **0,2**

La valorisation
de la recherche **1,5**

La modernisation
des entreprises **2,4**

Total PIA 1 à 3 **1,4**

Cofinancement par nature de partenaire (M€)



Synthèse par nature de financement – France 2030 et Investissements d’avenir

	 <i>Enveloppe</i>	 Engagement	 Contractualisation	 Décaissement
PIA 1, 2, 3, 4 et France 2030				
Fonds propres	17 555	9 009	6 246	4 895
Prêts	2 420	2 373	2 373	2 303
Sous-total crédits non maastrichtiens	19 975	11 382	8 618	7 198
Dotation en fonds de garantie	732	702	747	719
Avances remboursables	4 149	5 369	4 919	3 642
Subventions	62 055	32 104	25 494	18 320
Dotations décennales	1 868	1 777	1 688	603
Intérêts sur DNC		-	-	6 126
Sous-total crédits maastrichtiens	68 804	39 952	32 849	29 409
Dotations non consommables (DNC)	18 295	15 730	15 739	-
Total (M€)	107 074	67 064	57 207	36 607

NB : les décaissements n'intègrent pas les DNC dévolues aux bénéficiaires (Idex confirmées, Opération campus). Le montant de l'enveloppe totale budgétaire comptabilisée ne prend pas en compte les 3Md€ des intérêts des dotations non consommables ni l'abondement du Fonds pour l'innovation et l'industrie (FII) liés à France 2030

FRANCE 2030 : AVANCEMENT GLOBAL DE FRANCE 2030

Identifiant Action	Enveloppe	Engagement au T2 2023 (en M€)	Contractualisation au T2 2023 (en M€)	Décaissements au T2 2023 (en M€)
Programmes et équipements prioritaires de recherche	3 000	1 389	565	96
Maturation de technologies	3 000	1 201	504	148
Démonstration en conditions réelles	7 500	2 470	1 976	521
<i>dont délégation de gestion à la DGAC</i>	735	451	451	80
Soutien au déploiement	10 465	3 190	2 402	548
Accélération de la croissance (fonds propres)	3 499	1 450	167	127
Industrialisation et déploiement	12 948	3 960	392	82
Financement structurel de l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et sa valorisation (ESRI)	3 160	1 048	678	116
<i>+ Intérêts des dotations non consommables (iDNC)</i>	3 000	1 500	1 500	1 500
Aides aux entreprises innovantes - aides guichet	1 153	497	497	497
<i>+ Intérêts du Fonds pour l'innovation et l'industrie</i>	199	199	199	199
Aides aux entreprises innovantes - aides nationales	2 350	874	662	168
Aides aux entreprises innovantes - aides régionales*	500	52	45	25
Aide à l'innovation "bottom-up" (fonds propres)	3 000	1 100	373	71
* Projets engagés par région parmi les 407 M€ du levier 7 affectés	53 775	18 930	9 960	4 099

Les écarts avec le total de la page 12 ou 13 s'expliquent principalement par (i) 407 M€ valorisés dans le levier 7 au titre des conventions régionales et des projets du PIOM contre 52 M€ de projets réellement engagés au 30 juin 2023, (ii) la valorisation crédits des anciens PIA pour certaines stratégies (ex : PIA 3 pour la stratégie H2 ou Enseignement et numérique).

Le soutien à l'enseignement et à la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
Constitution d'écoles universitaires de recherche	ANR	300 000 000 €	295 866 880 €	295 866 880 €	121 704 549 €	121 908 139 €
Culture scientifique et technique industrielle	ANRU	92 000 000 €	85 862 601 €	85 814 907 €	83 916 319 €	273 440 354 €
Equipements d'excellence 1	ANR	865 666 235 €	865 666 235 €	865 666 235 €	585 724 924 €	715 789 319 €
Equipements d'excellence 2	ANR	263 800 000 €	263 949 546 €	263 649 546 €	183 107 041 €	1 225 655 €
Equipements structurants de recherche	ANR	434 000 000 €	433 346 375 €	433 346 374 €	84 259 642 €	6 377 189 €
Favoriser des politiques de jeunesse intégrées à l'échelle d'un territoire	ANRU	94 000 000 €	89 332 651 €	88 571 151 €	80 794 197 €	104 775 909 €
Fonds national d'innovation Culture de l'innovation et de l'entrepreneuriat	CDC	20 000 000 €	17 838 497 €	17 838 497 €	17 838 497 €	60 378 006 €
Initiatives d'excellence 1	ANR	7 246 106 255 €	6 818 851 589 €	6 828 165 792 €	2 936 650 250 €	1 508 778 403 €
Initiatives d'excellence 2	ANR	3 100 000 000 €	2 633 759 817 €	2 633 759 817 €	525 453 696 €	213 189 752 €
Innovation numérique pour l'excellence éducative	CDC	307 299 957 €	305 372 590 €	300 639 609 €	284 708 532 €	706 490 184 €
Instituts convergences	ANR	226 000 000 €	217 267 876 €	217 267 876 €	75 145 383 €	54 804 193 €
Internats d'excellence	ANRU	409 000 000 €	407 501 842 €	406 560 570 €	319 496 393 €	903 737 213 €
Internats de la réussite	ANRU	14 000 000 €	13 200 184 €	9 508 039 €	7 008 039 €	78 463 170 €
Laboratoires d'excellence	ANR	1 942 849 652 €	1 879 666 653 €	1 879 666 653 €	838 462 469 €	1 528 186 333 €
Nouveaux cursus à l'université	ANR	280 000 000 €	266 711 431 €	266 709 000 €	123 458 348 €	7 203 806 €
Opération campus	ANR	1 300 000 000 €	1 300 000 000 €	1 300 000 000 €	639 338 851 €	1 210 000 €
Plateau de saclay	ANR	1 000 000 000 €	978 225 822 €	963 049 415 €	938 818 143 €	0 €
Programmes prioritaires de recherche	ANR	310 000 000 €	227 279 059 €	209 327 659 €	98 546 533 €	27 036 028 €
Société universitaires de recherche	CDC	80 000 000 €	2 500 000 €	2 250 000 €	2 250 000 €	3 024 000 €
Soutien des grandes universités de recherche	ANR	670 000 000 €	657 713 988 €	614 924 060 €	185 176 521 €	31 564 744 €
Territoires d'innovation pédagogique	CDC	295 000 000 €	269 089 514 €	225 624 803 €	86 091 635 €	253 037 392 €
Total	3	19 249 722 099 €	18 029 003 150 €	17 908 206 884 €	8 217 949 962 €	6 600 619 789 €

La valorisation de la recherche – PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME

Action	Opérateur	Enveloppe	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_NANO	CDC	98 317 000 €	298 317 000 €	98 317 000 €	98 317 000 €	0 €
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_RHU	ANR	146 683 000 €	146 007 101 €	141 903 328 €	72 217 235 €	2 600 808 €
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_SATT	ANR	200 000 000 €	199 000 000 €	-490 000 €	-1 050 000 €	0 €
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_Transports et...	ADEME	125 000 000 €	110 729 135 €	110 729 135 €	61 628 875 €	851 992 609 €
Calcul intensif	CEA	63 000 000 €	63 000 000 €	63 000 000 €	63 000 000 €	63 000 000 €
Démonstrateurs (y compris Economie circulaire & systèmes électriques intelligents)	ADEME	1 511 200 000 €	1 226 328 948 €	1 217 837 440 €	921 017 029 €	5 836 798 965 €
Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Aides d'Etat	ADEME	250 000 000 €	221 180 980 €	213 758 648 €	55 257 089 €	1 215 787 406 €
Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Nucléaire de demain	ANR	618 980 707 €	599 000 000 €	599 000 000 €	422 700 000 €	988 291 152 €
Fonds national de valorisation_Plan innovation outremer	CDC	16 000 000 €	14 880 588 €	1 201 588 €	1 048 685 €	0 €
Fonds national de valorisation_SATT & CVT	ANR	898 000 000 €	852 914 156 €	1 046 314 156 €	907 948 861 €	0 €
Fonds national post maturation_Frontier venture	BPI	500 000 000 €	244 081 437 €	223 360 041 €	223 360 041 €	871 255 931 €
France Brevets	CDC	150 000 000 €	149 852 443 €	56 500 000 €	54 000 000 €	150 000 000 €
Instituts Carnot	ANR	600 000 000 €	4 000 000 €	4 000 000 €	122 423 994 €	0 €
Instituts de recherche technologique	ANR	1 975 000 000 €	1 677 337 960 €	1 677 337 960 €	871 255 388 €	784 764 753 €
Instituts hospitalo-universitaires	ANR	870 000 000 €	741 049 616 €	741 049 616 €	435 485 348 €	495 041 681 €
Instituts pour la transition énergétique	ANR	851 000 000 €	609 922 108 €	609 865 792 €	351 837 461 €	471 043 116 €
Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs_Fonds french tech accélération	BPI	100 000 000 €	100 000 000 €	20 000 000 €	1 510 000 €	64 644 925 €
Intégration des SATT, incubateurs et accélérateurs_aides d'Etat	BPI	50 000 000 €	17 135 440 €	17 135 440 €	9 020 286 €	33 057 003 €
Multicap croissance n°2_2	CDC	273 816 000 €	273 816 000 €	273 816 000 €	273 816 000 €	0 €
Nouveaux écosystèmes d'innovation_Experimentations FNV	ANR	30 000 000 €	28 750 000 €	21 250 000 €	15 600 000 €	0 €
Nouveaux écosystèmes d'innovation_IHU2	ANR	65 000 000 €	65 000 000 €	65 000 000 €	35 800 000 €	55 903 243 €
Recherche hospitalo-universitaire	ANR	590 000 000 €	446 145 974 €	387 633 526 €	301 724 008 €	352 787 976 €
Réacteur Jules Horowitz	CEA	248 400 000 €	248 400 000 €	248 400 000 €	248 400 000 €	456 406 271 €
Réacteur de quatrième génération - ASTRID	CEA	607 619 194 €	607 619 194 €	607 619 194 €	607 619 194 €	0 €
Santé et biotechnologies	ANR	1 540 000 000 €	1 106 572 846 €	1 106 538 127 €	774 708 711 €	606 104 720 €
Sûreté nucléaire	ANR	68 000 000 €	67 726 441 €	67 726 260 €	63 587 093 €	21 042 794 €
Territoires d'innovation de grande ambition	CDC	510 800 000 €	329 559 816 €	289 959 073 €	156 361 936 €	152 451 355 €
Traitement et stockage des déchets	ANDRA	75 000 000 €	70 375 000 €	70 375 000 €	47 533 924 €	238 984 812 €
Ville de demain	CDC	659 500 000 €	498 870 720 €	494 659 278 €	375 075 370 €	12 207 193 043 €
Ville durable et solidaire_Aides d'Etat	ANRU	201 000 000 €	133 004 775 €	116 298 341 €	52 114 008 €	592 647 799 €
Ville durable et solidaire_Fonds de fonds de quartier prioritaire	CDC	50 000 000 €	48 306 523 €	42 500 000 €	15 240 590 €	32 745 000 €
Total						
31	7	13 942 315 901 €	11 198 884 201 €	10 632 594 944 €	7 638 558 126 €	26 544 545 363 €

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (1/2)

Action	Opérateur	Enveloppe (soj)	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
Accompagnement et transformation des filières_Aides d'Etat	BPI	790 800 000 €	646 265 674 €	640 403 617 €	203 857 756 €	1 747 370 619 €
Accompagnement et transformation des filières_Fonds SPI	BPI	715 527 043 €	193 500 853 €	93 500 853 €	78 500 415 €	138 618 953 €
Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants_Technologies...	CDC	590 000 000 €	382 185 484 €	582 185 484 €	536 666 671 €	0 €
Adaptation et qualification de la main d'oeuvre - Dispositif France Formation Innovante Nu...	CDC	100 000 000 €	87 698 230 €	79 673 747 €	19 957 132 €	41 938 680 €
Adaptation et qualification de la main d'oeuvre - French tech tickets et diversité	BPI	26 160 000 €	21 379 295 €	21 338 295 €	18 428 041 €	1 666 156 €
Adaptation et qualification de la main d'oeuvre - Ingénierie de formation	CDC	66 700 000 €	74 804 849 €	38 743 011 €	16 781 315 €	44 577 927 €
Aide à la réindustrialisation	BPI	320 000 000 €	280 569 097 €	280 569 097 €	262 545 697 €	1 342 952 388 €
Capital risque capital développement technologique	CDC	718 657 527 €	637 904 076 €	607 917 493 €	532 859 821 €	6 781 446 357 €
Concours d'innovation_ADEME	ADEME	110 000 000 €	101 705 984 €	101 705 984 €	73 362 286 €	315 124 141 €
Concours d'innovation_Bpifrance	BPI	293 000 000 €	254 721 294 €	251 700 352 €	198 737 892 €	1 618 932 025 €
Démonstrateurs et territoires d'innovation de grande ambition_Fonds First of a kind	ADEME	400 000 000 €	350 000 000 €	108 770 000 €	28 275 190 €	993 114 000 €
Economie numérique	CDC	526 721 170 €	384 171 067 €	376 004 237 €	305 557 693 €	1 159 501 615 €
Espace et Satellites	CNES	609 500 000 €	608 071 991 €	595 813 473 €	561 172 874 €	2 077 111 189 €
Filières	BPI	556 000 000 €	553 924 495 €	546 351 088 €	530 016 203 €	7 484 034 707 €
Financement de l'économie sociale et solidaire	CDC	100 000 000 €	80 084 078 €	80 084 078 €	80 004 078 €	657 870 571 €
Fonds Ecotechnologies	ADEME	225 000 000 €	166 317 356 €	174 267 143 €	166 237 027 €	1 293 261 390 €
Fonds de fonds de retournement	CDC	125 000 000 €	121 530 183 €	112 399 923 €	38 079 950 €	427 177 580 €
Fonds national d'amorçage 1	CDC	600 000 000 €	575 976 332 €	586 510 000 €	503 705 297 €	1 262 265 371 €
Fonds national d'amorçage 2	BPI	500 000 000 €	490 769 272 €	424 952 000 €	139 409 589 €	1 036 126 479 €
Fonds national d'innovation_Partenerariat régionaux d'innovation	BPI	55 000 000 €	48 260 858 €	48 274 930 €	46 273 054 €	477 414 703 €
Fonds à l'internationalisation des PME	CDC	4 472 958 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Formation professionnelle	CDC	414 700 000 €	398 775 317 €	398 753 486 €	380 970 523 €	2 160 381 271 €
Grands défis	CDC	500 000 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

La modernisation des entreprises - PIA 1 à 3

DÉTAIL DES ACTIONS DU PROGRAMME (2/2)

Action	Opérateur	Enveloppe (50)	Engagement	Contractualisation	Décaissement	Cofinancement
Grands défis - French tech Souveraineté	BPI	150 000 000 €	142 765 068 €	142 765 069 €	150 000 000 €	756 300 000 €
Innovation de rupture 1	BPI	129 500 000 €	118 843 128 €	118 339 810 €	115 142 024 €	518 253 032 €
Innovation de rupture 2	BPI	270 000 000 €	253 613 693 €	158 443 322 €	152 692 904 €	1 501 992 279 €
Maîtrise des technologies nucléaires	CEA	1 696 100 000 €	1 696 100 000 €	1 696 100 000 €	1 696 100 000 €	0 €
Maîtrise des technologies spatiales	CNES	171 900 000 €	171 900 000 €	171 900 000 €	171 899 954 €	0 €
Multicap croissance n°2_1	BPI	600 000 000 €	588 555 957 €	566 740 919 €	293 226 870 €	13 639 588 901 €
Partenariats territoriaux pour l'emploi et la formation	CDC	103 000 000 €	89 636 403 €	89 636 403 €	70 042 704 €	495 018 504 €
Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir	FAM	120 000 000 €	115 810 811 €	115 810 811 €	98 715 007 €	859 583 741 €
Projets industriels d'avenir_ Aides d'Etat	BPI	265 464 750 €	217 058 662 €	210 713 781 €	175 657 500 €	576 151 675 €
Projets industriels d'avenir_ Fonds SPI	BPI	700 000 000 €	660 162 482 €	625 106 075 €	586 155 961 €	969 218 948 €
Projets structurants de R&D pour la compétitivité 1&2	BPI	579 470 250 €	579 002 792 €	539 835 707 €	441 184 217 €	1 350 094 044 €
Projets structurants de R&D pour la compétitivité 3	BPI	600 000 000 €	535 903 545 €	530 314 538 €	268 625 570 €	1 493 416 537 €
Projets territoriaux intégrés pour la transition énergétique	CDC	20 000 000 €	15 564 098 €	15 564 098 €	15 564 098 €	42 180 576 €
Prêts croissance automobile_ Prêts à l'industrialisation des pôles de compétitivité	BPI	12 614 000 €	10 872 000 €	10 872 000 €	10 872 000 €	124 900 000 €
Prêts numériques	BPI	61 535 000 €	61 295 834 €	61 295 834 €	61 295 834 €	483 293 000 €
Prêts robotiques	BPI	360 000 000 €	359 376 161 €	359 376 161 €	359 376 162 €	330 921 000 €
Prêts verts 1	BPI	380 000 000 €	380 000 000 €	380 000 000 €	375 788 577 €	549 969 152 €
Prêts verts 2	BPI	401 100 000 €	391 409 541 €	391 409 541 €	391 409 541 €	332 372 500 €
Prêts à l'industrialisation	BPI	335 840 000 €	267 726 416 €	267 726 416 €	267 726 417 €	537 685 000 €
Pôles de compétitivité plateformes	CDC	27 000 000 €	14 430 093 €	14 428 702 €	12 100 449 €	65 683 665 €
Quartiers numériques_ French tech	CDC	219 000 000 €	204 547 634 €	186 441 924 €	148 531 961 €	954 898 950 €
Recapitalisation OSEO	BPI	505 342 473 €	505 340 000 €	505 340 000 €	505 340 000 €	0 €
Recherche aéronautique	ONERA	2 409 500 000 €	2 401 478 598 €	2 357 209 141 €	2 291 537 000 €	3 956 019 870 €
Recherche civile et militaire	CNES	132 000 000 €	132 000 000 €	132 000 000 €	132 000 000 €	0 €
Refinancement OSEO	BPI	1 000 000 000 €	1 000 000 000 €	999 973 240 €	999 973 240 €	1 676 230 000 €
Rénovation thermique des logements	ANAH	615 473 024 €	601 217 645 €	601 217 645 €	589 134 147 €	3 815 877 020 €
Rénovation thermique des logements_ Prime exceptionnelle	ASP	36 965 136 €	33 930 900 €	33 930 900 €	33 930 900 €	0 €
Soutien aux usages, services & contenus numériques innovants_ Usages & technologie du ...	BPI	1 028 278 830 €	968 688 767 €	937 783 271 €	909 636 462 €	3 018 892 540 €
Transition numérique de l'Etat et modernisation de l'action publique	CDC	121 600 000 €	120 096 589 €	119 168 168 €	119 168 168 €	241 884 597 €
Très haut débit	CDC	980 200 043 €	942 949 792 €	942 949 792 €	944 976 919 €	21 767 240 754 €
Véhicules du futur	ADEME	974 400 000 €	850 326 771 €	850 351 558 €	771 137 077 €	4 173 671 542 €
Total						
54	9	23 353 522 204 €	20 889 219 164 €	20 282 663 117 €	17 880 340 167 €	95 292 223 950 €

Définitions

LES INSTRUMENTS FINANCIERS DE France 2030 :

Avance remboursable

Aide financière apportée à un projet, qui doit être remboursée en cas de succès du projet, avec paiement d'intérêts défini en fonction du type de projet.

Dotation à des fonds de garantie

Assimilable à une subvention, permet d'assumer le risque de défaut des prêts accordés.

Dotation en fonds propres

Apport en capital ou en quasi-fonds propres à une société, en tant qu'« investisseur avisé » (c'est-à-dire avec une appréciation de l'opportunité financière comparable à celle d'un investisseur privé).

Dotation non consommable

Capital dont seuls les intérêts qui le rémunèrent sont rendus disponibles année après année. Le capital est comptabilisé dans les montants engagés et contractualisés, et les intérêts dans les montants décaissés.

Dotation décennale

Versements réguliers pendant 10 ans.

Prêt

Remise de fonds à une entreprise ou un organisme moyennant le paiement d'un intérêt, avec l'engagement de remboursement de la somme prêtée.

Subvention

Aide financière apportée à un projet ou à un organisme (avec ou sans contreparties).

LES CONCEPTS CLÉS DU CIRCUIT DE LA DÉPENSE :

Enveloppe

Montant et nature des crédits réservés pour conduire une action spécifique. Financement non encore affecté à un bénéficiaire.

Engagement

Montant au sein d'une enveloppe affecté à un lauréat sélectionné par la Première ministre à l'issue d'une procédure compétitive.

Contractualisation

Formalisation de l'engagement de l'État au profit d'un lauréat par la signature d'un contrat bilatéral entre le bénéficiaire et l'un des opérateurs de France 2030.

Décaissement

Mise à disposition du financement par tranche, au fil des développements ou des appels de fonds motivés.

Cofinancement

Part du financement apportée au projet par les partenaires de France 2030.

Effet de levier

Rapport entre le cofinancement et le financement France 2030.

Retour sur investissement

Retombées positives générées par l'action de France 2030, d'ordre strictement financières ou non financières.

En savoir plus sur France 2030

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Documents budgétaires

<https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

PLF 2023 - Rapport relatif à la mise en œuvre et au suivi des Investissements d'avenir (jaune)

PLF 2023 - Projet annuel de performances des Investissements d'avenir (bleu)

PLR 2021 - Rapport annuel de performance des Investissements d'avenir (rouge)

Suivre l'actualité du SGPI

[Twitter](#) | [Linkedin](#) | [S'abonner à la newsletter](#)

Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

